

1862.—25 VICTORIÆ.

1<sup>RE</sup> SESSION, 7<sup>ME</sup> PARLEMENT.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
1. Acte pour amender l'Acte concernant la Milice, -	3
2. Acte pour étendre les dispositions de l'acte concernant les terres et propriétés foncières tenues par le gouvernement impérial pour la défense militaire de cette province, à la construction de lignes télégraphiques en rapport avec telle défense,	6
3. Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du gouvernement civil et à d'autres besoins, pour l'année mil huit cent soixante-et-deux, et pour faire face à certaines sommes dépen-sées pour le service public, en mil huit cent soixante-et-un,	8
4. Acte pour amender l'acte concernant les droits de douane et leur perception. - - - - -	17
5. Acte pour amender l'acte concernant les Droits d'Excise sur les distillateurs et brasseurs, de même que sur les spiritueux et la bière par eux manufacturés, et pour augmenter ces droits,	18
6. Acte pour amender l'acte concernant l'impôt provincial sur les licences d'auberge. - - - - -	24
7. Acte pour étendre les dispositions du chapitre trente-deux des Statuts Refondus du Canada, en ce qui concerne le bureau d'agriculture, - - - - -	26
8. Acte pour amender l'acte concernant les émigrés et la quarantaine, - - - - -	27
9. Acte pour continuer pendant un temps limité les divers actes y mentionnés, et pour d'autres fins, - - - - -	28
10. Acte pour amender les chapitres soixante-dix-sept, quarante et quarante-cinq des Statuts Refondus pour le Bas Canada, en matière d'appel, ainsi que le chapitre quatre-vingt-trois des mêmes Statuts Refondus, concernant la procédure dans la cour supérieure et la cour de circuit, - - - - -	30
11. Acte pour étendre et amender les dispositions des chapitres trente-six et trente-sept des Statuts Refondus pour le Bas Canada, concernant l'enregistrement des titres des immeubles et l'extinction des charges dont ils sont grevés dans le Bas Canada, - - - - -	34
12. Acte pour amender l' <i>Acte concernant les locateurs et locataires</i> , - - - - -	38
13. Acte pour changer le titre officiel des inspecteurs et surinten-dants de police pour les cités de Montréal et Québec, - - - - -	38